



Mise en oeuvre de la Gemapi : Éléments de bilan et de réflexion

VENDREDI

9

décembre
2016



Gemapi – point d'étape

Une mobilisation croissante des communautés, mais qui reste faible dans certains territoires

- Certaines communautés pionnières (minoritaires)
- Recomposition de la carte intercommunale + nouvelles compétences à intégrer
 - De 2250 à 1263 communautés, 39% de réduction, 2 communautés sur 3 concernées
- Nécessité d'investissement rapide du sujet (pédagogie à opérer)

Des inquiétudes demeurent

FINANCES

- La taxe Gemapi déjà mise en place dans une dizaine de communautés
- Un modèle de financement discutable
 - Difficilement acceptable
 - Mise en place complexe
 - Assis sur des assiettes sur-sollicitée et inéquitables
 - Produit parfois insuffisant
 - Dispositif ne permettant pas d'assurer une solidarité amont-aval
 - Conditionnement des aides des agences, au budget contraint

RESPONSABILITE JURIDIQUE

- Notamment ouvrages de protection

Des inquiétudes demeurent

GOUVERNANCE

Périmètre hydrographique vs périmètre administratif

- Une multitude de modèles de gouvernance permis par la loi
- Une organisation à l'échelle du bassin versant à encourager
- Une injonction forte des services de l'Etat à s'aligner sur un modèle unique et pyramidale EPTB – Epage – communauté avec transfert total de la compétence
 - ✓ Principe de libre-organisation des collectivités territoriales
 - ✓ Nécessité d'investissement fort des élus au sein de la gouvernance de la compétence Gemapi
 - ✓ Lien étroit à entretenir avec d'autres compétences relevant du bloc local : aménagement et urbanisme, attractivité et développement économique, voirie, eau, assainissement... + gestion de crise

CONTENU

- Gemapi / hors-Gemapi : un exercice complexe
- Des lectures diverses de la sécabilité de la compétence
- La problématique des eaux pluviales

Des problématiques spécifiques aux grands fleuves et aux territoires littoraux trop peu étudiées et prises en compte

ACCOMPAGNEMENT

- MATB : quels produits, quel appui ?
- L'insuffisante concertation et transversalité des SOCLE
 - Stratégies d'organisation des compétences locales de l'eau
 - Annexe du Sdage
 - Des ambitions : un document construit avec les territoires et porteur d'une vision transversale des politiques de l'eau
 - Premier bilan : peu de concertation et une vision « en silo »

Axes de travail AdCF

- Continuer le travail de pédagogie Gemapi
 - Note juridique, dossier revue *Intercommunalités*, rencontres (AdCF ou Ipanct), tutoriel vidéo
- Réaffirmer la liberté d'organisation de la mise en œuvre de la Gemapi
- Travailler à des évolutions du modèle de financement proposé
 - Mise en œuvre de la taxe, solidarités amont-aval, opposition aux ponctions sur le budget des agences de l'eau
- Demander des analyses approfondies sur le cas des grands fleuves et de la submersion marine
- Sujet « eaux pluviales »



www.adcf.org

Contact : Apolline Prêtre – 01 55 04 89 09 – a.pretre@adcf.asso.fr